

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE

POUR QUI ?

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent, quels qu'aient été leurs parcours antérieurs.

QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS ?

Les élèves étant divers, l'enseignement dispensé ouvre les perspectives musicales et enrichi les connaissances culturelles de chacun. Les objectifs sont de développer les compétences nécessaires à la pratique de la musique ainsi qu'une culture musicale ouverte et structurée.



Vœux 2019
Conseil Régional

1 Avenue Marie Talet
B.P. 60509
49105 ANGERS cedex 02

☎ 02.41.43.64.12

ce.04900021@ac-nantes.fr

COMPÉTENCES ET CHAMPS DE QUESTIONNEMENT



Le son des lycées Le Chabada 2018

- § Maitriser les techniques nécessaires à la conduite des projets musicaux et développer son autonomie musicale
- § Développer une écoute comparée, analytique et critique
- § Élaborer une problématique et conduire une recherche documentaire
- § En terminale : faire un usage approprié de partitions et représentations graphiques

Ces compétences sont mises en œuvre à travers ces trois champs de questionnement :

- § Le son, la musique, l'espace et le temps
- § La musique, l'homme et la société
- § Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie

L'ORCHESTRE ET LA CHORALE

L'orchestre et la Chorale sont accessibles à tous les élèves du lycée. Les élèves de spécialité participent à l'un et/ou à l'autre.



Orchestre 2018